



Industrie  
Canada

Industry  
Canada

## **ÉVALUATION DU PROGRAMME LES COLLECTIONS NUMÉRISÉES DU CANADA**

**Direction générale de la vérification et de l'évaluation**

**Le 19 février 2003**

## **TABLE DES MATIÈRES**

SOMMAIRE .....	i
1.0 Introduction .....	1
2.0 Méthode .....	2
2.1 Répondants clés .....	2
2.2 Entrepreneurs et gardiens de documents .....	2
2.3 Jeunes participants .....	2
2.4 Sources de données d'Industrie Canada .....	5
3.0 Thèmes de l'évaluation .....	6
4.0 Résumé général des résultats .....	13
4.1 Raison d'être du programme .....	13
4.2 Exécution du programme .....	21
4.3 Résultats .....	30
4.4 Leçons retenues .....	42
5.0 Conclusion .....	52
6.0 Recommandations .....	54

### *NOTE:*

*Des changements mineurs ont été effectués à ce rapport pour le rendre plus facilement accessible sur le site Web d'IC (y compris l'enlèvement des Annexes tels que la liste et les questionnaires d'entrevues). Les lecteurs qui désirent recevoir une copie de la version originale de ce rapport peuvent communiquer avec la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Industrie Canada.*

## **SOMMAIRE**

Le programme Les Collections numérisées du Canada (CNC) vise deux objectifs principaux :

- ▶ donner aux jeunes Canadiens de toutes les régions du pays une expérience de travail initiale dans le secteur du multimédia ET favoriser le développement de l'industrie canadienne du multimédia et, plus particulièrement, positionner de nouvelles entreprises gérées par des jeunes pour leur permettre de réussir sur le marché du travail;
- ▶ assurer un plus grand accès, au moyen de l'inforoute, à des documents canadiens d'intérêt public et démontrer les avantages de la numérisation en matière de productivité.

### **Méthode**

Pour la présente évaluation du programme les CNC, on a utilisé les méthodes de collecte de données suivantes afin de répondre aux questions clés à partir d'un cadre d'évaluation concernant l'efficacité et les résultats du programme :

- ▶ entrevues avec 10 répondants clés du programme désignés par Industrie Canada entre mars et mai 2002;
- ▶ sondage par télécopieur auprès de 59 entrepreneurs (taux de réponse de 18 %) et 42 gardiens de documents (taux de réponse de 16 %) entre avril et juin 2002;
- ▶ interviews téléphoniques auprès de 575 jeunes participants (taux de réponse de 47 %) entre mars et juin 2002;
- ▶ analyse des données recueillies auprès de 249 visiteurs du site Web des CNC en 1998;
- ▶ étude des documents en ligne du site Web des CNC.

### **Raison d'être des CNC**

Les répondants clés croient généralement que le programme les CNC s'inscrit bien dans le cadre du Programme de connectivité. Deux répondants ont dit explicitement qu'ils estimaient que les CNC a contribué à façonner le Programme de connectivité, et la plupart croient que le programme est demeuré pertinent ou qu'il a pris de l'ampleur au cours des cinq dernières années. Plusieurs répondants ont fait remarquer que la pertinence du programme est attribuable à son utilité comme moyen de permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience et de répondre aux besoins des jeunes « à risque ».

Un peu plus de la moitié des entrepreneurs (56 %) et les deux tiers des gardiens de documents (69 %) interrogés ont indiqué qu'ils ont reçu un soutien, des fonds ou des ressources supplémentaires d'autres programmes gouvernementaux pour la numérisation de documents. La majorité ont indiqué que le soutien était de nature financière (73 % des entrepreneurs et 86 % des gardiens de documents).

La plupart des répondants clés croient que l'abandon du programme Les collections numérisées du Canada aurait un impact négatif. La préoccupation dont ils ont fait état le plus souvent était que l'interruption du programme priverait les jeunes de la possibilité d'acquérir une expérience de travail dans le secteur du multimédia.

D'autres ont dit que la cessation des activités du programme porterait préjudice à la cause de la conservation du patrimoine, car bon nombre des collections actuelles n'auraient jamais été numérisées sans le programme.

Par ailleurs, plusieurs répondants clés ont souligné que Patrimoine canadien était sur le point d'entreprendre un important programme de numérisation du contenu historique et culturel canadien. Ils estiment que les CNC ont été le fer de lance du programme et qu'ils ont démontré les possibilités de numériser le contenu. Ils croient que le programme les CNC peut viser en toute sécurité d'autres objectifs.

La majorité (54 % des entrepreneurs et 81 % des gardiens de documents interrogés) ont indiqué qu'ils projetaient d'entreprendre

d'autres projets de numérisation. Parmi ceux qui projettent d'entreprendre des projets à l'avenir, la moitié ont dit qu'ils le feraient sans le soutien du programme les CNC.

Les deux tiers (66 %) des jeunes participants interrogés ont dit qu'ils avaient trouvé du travail par suite de leur participation au programme les CNC, et 40 % ont indiqué que le programme les CNC les avait beaucoup aidés à trouver du travail.

### **Exécution du programme**

En général, les répondants clés ont dit qu'ils étaient satisfaits du niveau de soutien qu'ils avaient reçu du programme les CNC et d'Industrie Canada. Toutefois, un répondant a dit que, même s'il existe un soutien, il est insuffisant pour répondre à leurs besoins. Un autre était satisfait du processus des propositions et des lignes directrices, mais il a indiqué que le soutien en matière de promotion était insuffisant.

La plupart des entrepreneurs interrogés (89 %) ont convenu qu'Industrie Canada offrait à leur organisme assez de conseils et de renseignements pour leur permettre de remplir les conditions de leurs contrats et que les gardiens de documents leur fournissaient assez de conseils en ce qui concerne la sélection du matériel et le contenu (82 %).

Les jeunes participants ont dit qu'ils avaient reçu une formation dans le domaine technique (76 %) et en gestion des affaires (41 %). Cela indique qu'une partie importante des jeunes participants acquièrent des compétences en affaires en plus des connaissances techniques.

Les répondants clés ont déclaré que le site Web principal des CNC agit comme passerelle, car on y trouve la liste de toutes les collections. De plus, les sites des CNC doivent être enregistrés auprès des principaux moteurs de recherche, ce qui contribue à accroître leur accès. De plus, des bulletins sont diffusés à l'intention des bibliothécaires et des archivistes.

Quelques répondants clés ont soutenu qu'il faudrait promouvoir plus énergiquement les CNC. Un répondant a fait état de la possibilité de recourir au marketing jumelé avec le Musée virtuel

du Canada.

À la question leur demandant d'indiquer si le manque de renseignements sur les programmes gouvernementaux constituait un obstacle important aux plans de leur organisme en matière d'expansion de leurs activités, la moitié des entrepreneurs (50 %) ont répondu qu'il ne s'agissait pas d'une question importante, 30 % ont indiqué qu'il s'agissait d'une question importante et 20 % ne savaient pas.

La plupart des répondants clés s'entendaient sur l'efficacité du processus de sélection. Les répondants ont fait l'éloge des critères clairs, de l'équité du processus et de l'utilisation de comités pour régler les différends.

## **Résultats**

Les répondants clés ont fait état des réactions positives des gardiens de documents et des entrepreneurs au sujet du programme les CNC. Toutefois, quelques répondants ont dit que les réactions faisaient également ressortir la nécessité d'apporter des améliorations à l'accord de contribution. Ils ont dit que des améliorations s'imposaient parce que le processus était devenu trop bureaucratique.

Parmi les entrepreneurs qui avaient effectué des travaux dans le secteur du multimédia avant de participer au programme les CNC, environ la moitié ont indiqué que les activités de leur organisme dans ce secteur avaient augmenté par suite de leur participation au programme les CNC.

Plus de la moitié des entrepreneurs ont indiqué que le programme les CNC avait accru la visibilité ou la présence de leur organisation, ce qui lui avait permis *de créer de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes culturels* (63 %) et *de nouveaux réseaux au niveau local* (54 %).

Plus de la moitié des gardiens de documents ont indiqué que, par suite de leur participation au programme les CNC, ils avaient créé ou envisageaient de créer *de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes culturels* (74 %), *de nouveaux réseaux au*

*niveau local (60 %), et des projets en collaboration avec d'autres fournisseurs de contenu (62 %).*

À la question leur demandant quelle était leur principale activité depuis la fin du projet, la plupart des participants ont dit qu'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel (44 %), qu'ils poursuivaient leurs études (40 %), ou qu'ils travaillaient et poursuivaient leurs études (10 %). Parmi ceux qui travaillaient, la majorité (62 %) ont dit qu'ils travaillaient dans le domaine des technologies de l'information (TI) ou du multimédia. Parmi ceux qui poursuivaient leurs études, environ les deux tiers (65 %) poursuivaient des études universitaires.

On a demandé à tous les jeunes participants si leur participation au projet avait eu une influence sur leurs études ou leur avancement professionnel. Un peu plus de la moitié ont indiqué que le projet avait eu *assez ou beaucoup* d'influence sur leurs études ou leur avancement professionnel.

Une majorité importante de jeunes participants ont également convenu que leur participation au programme les CNC dans le cadre d'un projet *les avait sensibilisés davantage aux possibilités de carrière dans les domaines de l'éducation, du patrimoine ou de la culture (73 %), les avait aidés à comprendre ce qu'on exige d'un professionnel dans un milieu de travail (83 %), et avait accru leur connaissance du monde des affaires et de l'entrepreneuriat (67 %).*

Presque tous les jeunes participants interrogés (94 %) ont dit que l'expérience vécue grâce au projet répondait à leurs besoins ou excédait ceux-ci. Environ le cinquième ont indiqué qu'ils avaient lancé une entreprise dans le secteur du multimédia ou des technologies de l'information (14 %) ou qu'ils avaient l'intention de le faire (5 %) par suite de leur participation au programme les CNC.

On a demandé aux entrepreneurs et aux gardiens de documents d'évaluer le programme les CNC en fonction de son utilité pour la *production de nouveau matériel numérique* et la *conservation du patrimoine culturel et historique*. Pour ces deux aspects, plus des trois quarts des entrepreneurs et des gardiens de documents (allant de 76 % à 81 %) considéraient le programme les CNC comme *très*

*utile.*

Les répondants clés ont mentionné que les collections sont utiles du point de vue de la promotion du patrimoine canadien et de la création d'un contenu canadien de qualité dans Internet. Ils ont indiqué que le contenu rappelle aux visiteurs l'histoire et l'origine du Canada et crée un sentiment d'identité nationale et de conscience de soi.

### **Leçons retenues**

Les répondants clés ont indiqué que les points forts du programme étaient les suivants :

- ▶ il y a relativement peu de paperasserie; le processus d'appel de propositions est simplifié;
- ▶ possibilités de formation et bon contenu;
- ▶ promotion de la culture canadienne;
- ▶ établissement de relations professionnelles;
- ▶ efficacité du personnel du programme les CNC.

Les répondants clés ont également fait état des points faibles du programme :

- ▶ les tracasseries administratives comme la structure de paiement et les accords de contribution;
- ▶ la bureaucratie, lorsqu'il faut apporter des modifications aux conditions du contrat d'un projet;
- ▶ l'éventail des collections est trop restreint; il devrait financer une gamme plus étendue de collections diverse;
- ▶ le financement est retardé ou il n'est pas effectué au moment opportun;
- ▶ les niveaux de salaires et de financement sont trop bas, en particulier dans le cas des petites organisations, car il leur faut un soutien supplémentaire afin d'assurer la supervision du projet; pour plusieurs, les niveaux actuels de dotation en personnel sont insuffisants pour cette tâche, ce qui réduit la participation de ces groupes.
- ▶ Les entrepreneurs exploitent le programme à leur propre avantage.

On a demandé aux gardiens de documents d'indiquer quels étaient, à leur avis, les éléments positifs les plus importants du programme les CNC. La plupart des répondants ont mentionné les possibilités de formation des jeunes (36 %) ou le fait de permettre un accès accru à l'histoire du Canada en ligne (36 %).

On a également demandé aux gardiens de documents d'indiquer quels étaient, à leur avis, les éléments négatifs les plus importants du programme les CNC. Les réponses les plus fréquentes étaient les lignes directrices en matière de financement, les exigences par heure et les contraintes budgétaires (29 %), la bureaucratie, les travaux d'écriture, l'administration des projets et les rapports (19 %).

Les répondants clés ont formulé les suggestions suivantes pour

améliorer le programme les CNC, dont bon nombre visaient à corriger les points faibles susmentionnés.

- ▶ Il faudrait accroître le financement afin d'améliorer les projets actuels, d'augmenter les salaires et de faire plus de promotion.
- ▶ Réduire la paperasserie administrative et la bureaucratie.
- ▶ Il faudrait mieux surveiller la qualité du contenu, en particulier dans le processus de sélection des propositions.
- ▶ Le programme devrait viser des groupes de jeunes en particulier, comme ceux qui sont handicapés, et les jeunes des grandes villes.
- ▶ Il faut fixer de nouveaux objectifs au programme ou le faire porter sur de nouveaux domaines (comme la numérisation des collections d'entreprises ou de collectivités); cependant, les sociétés devraient pouvoir financer leurs propres collections.

Plus de la moitié (57 %) des gardiens de documents ont suggéré des améliorations qui pourraient être apportées au programme les CNC. Les améliorations mentionnées le plus souvent étaient des *changements aux lignes directrices en matière de financement ou de fonctionnement* (33 %) et *le financement accru ou l'accès au financement et l'élargissement des dépenses admissibles* (21 %).

### **Conclusions**

Les caractéristiques des projets du programme les CNC présentant le meilleur rapport coût-efficacité sont les suivantes :

- ▶ solides planification et conceptualisation dès le début;
- ▶ contenu ayant fait l'objet de recherches précises;
- ▶ gestion par un entrepreneur chevronné;
- ▶ contribution de jeunes participants hautement spécialisés dans la création de sites Web, très motivés, et qui ont une attitude positive et un vif intérêt à l'égard du sujet.

**Recommandation**

**1. Le programme les CNC doit être conservé.**

Ceux qui ont participé au programme les CNC en sont généralement satisfaits comme en témoigne le fait que la plupart des entrepreneurs et gardiens de documents (86 %) ont attribué la cote « bon » ou « excellent » au programme et presque tous les jeunes participants (94 %) ont dit que le projet auquel ils avaient participé dans le cadre du programme les CNC répondait à leurs attentes ou dépassait celles-ci. Les répondants clés ont mentionné que le programme les CNC ne sert pas seulement à former les jeunes et à leur faire acquérir des compétences professionnelles et en affaires utiles, mais qu'il fait aussi la promotion du patrimoine canadien et crée un contenu historique de qualité pour Internet.

**Recommandation**

**2. Il faut envisager deux options pour l'élargissement du programme les CNC :**

- ▶ **transférer celui-ci aux ministères ou organismes qui s'occupent plus directement de culture;**
- ▶ **étendre la participation des ministères, des organismes et même des organisations privées pour élargir la gamme des collections.**

Cependant, comme de nombreuses collections d'archives ont été numérisées, le rendement pourrait être décroissant. Les collections importantes qui restent sont probablement plus volumineuses et, en un sens, plus substantielles. Pour les numériser, il se pourrait qu'il faille plus de ressources durables que celles qui peuvent être pendant la courte période dont disposent les participants au programme les CNC.

À l'heure actuelle, il existe des processus officiels de révision ou de contrôle de la qualité, et les gardiens de documents actuels semblent avoir été capables de maintenir le contrôle de la qualité. Toutefois dans le cas des collections plus volumineuses ou importantes, il se pourrait qu'un contrôle officiel de la rédaction s'impose.

**Recommandation**

- 3. Industrie Canada ou un autre ministère ou organisme fédéral devrait maintenir le « portail » pour toutes les collections. Cela ne devrait pas empêcher les liens vers d'autres sites d'augmenter l'accès aux collections.**

Si le programme en vient à élargir sa gamme de collections en raison de la participation d'un plus grand nombre d'organisations ou s'il est transféré à divers organismes, il faudrait alors s'assurer que les collections actuelles ne soient pas « perdues ». Il y a un danger de créer une initiative diffuse sans normes et une importante dispersion.

**Recommandation**

- 4. Industrie Canada ou toute autre future organisation en charge des CNC devra affecter des ressources pour maintenir et améliorer les sites populaires de qualité supérieure.**

Plusieurs observateurs ont fait remarquer que les budgets limités disponibles ont créé un plafond ou « plafonné » la résolution des collections. Cela a limité leur utilisation pour l'éducation du public et les renseignements généraux et a empêché leur utilisation dans l'industrie ou leur usage professionnel. Par ailleurs, les progrès technologiques dans le secteur du multimédia peuvent créer une situation où les anciennes collections peuvent sembler périmées; à l'avenir, elles pourraient devenir moins accessibles à mesure que des technologies de consultation plus nouvelles deviendront courantes.

**Recommandation**

- 5. Il faudrait envisager d'accorder une indemnité de soutien de la gestion aux petites organisations ayant des collections admissibles. Il faudrait s'assurer de réserver cette indemnité aux petites organisations communautaires ou sans but lucratif.**

Selon une plainte formulée à de multiples reprises, le processus d'appel de propositions est bureaucratique. En outre, dans le cas des petites organisations, en raison du coût de la rédaction de la proposition et de gestion du processus, il faut ajouter des ressources en personnel. Les modalités du programme ne permettent pas d'aider les organisations à engager du personnel supplémentaire de

soutien de la gestion. D'après quelques répondants, cela empêche certaines organisations disposant de bonnes collections de participer au programme.

**Recommandation**

- 6. Le ministère responsable des CNC à long terme devra accroître les efforts de publicité des CNC, dans le but de faire connaître davantage les gardiens de documents et leurs collections et susciter l'intérêt du public à l'égard des collections en tant que ressources d'éducation et d'information.**

Plusieurs répondants clés ont fait remarquer que le programme les CNC n'est pas bien connu, en particulier la façon dont il pourrait servir le marché de l'éducation.

**Recommandation**

- 7. Industrie Canada doit établir une stratégie de tenue à jour permanente des collections.**

Il est important de tenir à jour les sites Web à mesure que la technologie évolue. Avec le temps, d'excellents sites Web pourraient devenir désuets à mesure que de nouvelles techniques Internet deviendront disponibles. Cela pourrait compromettre l'investissement dans les collections numérisées.

## **1.0 Introduction**

Industrie Canada a retenu les services de Prairie Research Associates (PRA) Inc. pour qu'il procède à une évaluation du programme des Collections numérisées du Canada (CNC).

Le programme Les Collections numérisées du Canada est un programme d'Industrie Canada aux termes duquel des contrats d'une valeur pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ sont adjugés à des entreprises, à des organismes et à des particuliers pour qu'ils embauchent des équipes de jeunes âgés de 15 à 30 ans qui seront chargés d'effectuer des travaux de numérisation et de créer des sites Web servant à afficher sur le Web les documents qu'ils ont numérisés. Le programme vise à donner aux jeunes Canadiens de toutes les régions du pays une expérience de travail initiale dans le secteur du multimédia, à favoriser le développement de l'industrie canadienne du multimédia et, plus particulièrement, à positionner de nouvelles entreprises gérées par des jeunes pour leur permettre de réussir sur le marché du travail, à assurer un plus grand accès, au moyen de l'inforoute, à des documents canadiens d'intérêt public et à démontrer les avantages de la numérisation en matière de productivité.

La présente évaluation s'inspire du cadre préparé par PRA en 1996 et révisé en 2002 ainsi que des travaux effectués dans le cadre de l'évaluation de la Stratégie emploi jeunesse. Elle répondra aux thèmes de l'évaluation, aux questions et aux indicateurs (voir l'annexe A) dont la priorité a été définie (1, 2 ou 3) et elle offre des réponses aux autres enjeux/questions susceptibles de se poser dans les limites des données disponibles et du délai imparti pour l'évaluation.

## **2.0 Méthode**

Pour l'évaluation du programme les CNC, PRA utilise diverses méthodes de collecte des données afin de répondre aux questions clés à partir d'un cadre d'évaluation concernant l'efficacité et les résultats du programme. PRA a recueilli et analysé la plupart des données de première main, mais il a également demandé à Industrie Canada de lui fournir des sources de données supplémentaires pour mener l'évaluation à terme. Ci-après figure une brève description des sources de données et des méthodes utilisées pour la collecte de celles-ci.

### **2.1 Répondants clés**

PRA a procédé à des entrevues avec 10 répondants clés du programme désignés par Industrie Canada. Ces entrevues ont eu lieu en personne ou par téléphone entre mars et mai 2002. Un exemple du guide d'entrevue, un résumé général des entrevues et une liste des personnes interrogées figurent à l'annexe B.

### **2.2 Entrepreneurs et gardiens de documents**

PRA a envoyé par télécopieur un questionnaire à 333 entrepreneurs et à 259 gardiens de documents entre avril et juin 2002. Le questionnaire a été envoyé en français ou en anglais, au choix du répondant. Après avoir envoyé une deuxième série de rappels par télécopieur afin d'accroître le taux de réponse, PRA a reçu les questionnaires remplis de 59 entrepreneurs (taux de réponse de 18 %) et de 42 gardiens de documents (taux de réponse de 16 %). Des exemplaires des questionnaires pour le sondage auprès des entrepreneurs et des gardiens de documents ainsi que des tableaux sommaires pour toutes les questions posées figurent à l'annexe C.

### **2.3 Jeunes participants**

Une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) a eu lieu de mars à juin 2002. Le sondage a été administré en français ou en anglais, selon la préférence du répondant. Au total, 1 486 numéros de téléphone ont été composés et 575 jeunes ont participé à une interview. Le tableau ci-dessous indique la répartition des

participants selon l'année pendant laquelle ils ont participé au programme.

<b>Tableau 1 - Participants contactés selon l'année de participation au programme</b>		
<b>Année</b>	<b>Appelés (n=1 486)</b>	<b>Interviews réalisées (n=575)</b>
1997	17 %	16 %
1998	29 %	29 %
1999	20 %	20 %
2000	16 %	18 %
2001	16 %	15 %
2002	2 %	3 %

Source : Sondage de 2002 de PRA auprès des jeunes participants

Les participants les plus nombreux, environ la moitié (49 %), avaient participé à des projets entrepris en 1998 et 1999. Le pourcentage des jeunes appelés correspondait à la proportion des interviews réalisées.

Le taux de réponse, calculé d'après le nombre de participants admissibles (n=1 220) s'établissait à 47% et le taux de refus, calculé selon le nombre de répondants auxquels on avait demandé de participer (n=605) n'était que de 5 %. Le tableau ci-dessous présente une ventilation détaillée des résultats de tous les appels effectués pour contacter les participants.

<b>Tableau 2 - Compte rendu des appels pour le sondage auprès des jeunes participants sur le programme les CNC : de mars à juin 2002</b>		
	<b>n</b>	<b>%</b>
<b>A Total des tentatives</b>	<b>1 486</b>	<b>100,0%</b>
1. Hors service	227	15,0%
2. Télécopieur	32	2,0%
3. Affaires	7	0,0%
Reste	1 220	82,0%
<b>B Total des numéros admissibles</b>	<b>1220</b>	<b>100,0%</b>
4. Occupés	6	0,0%
5. Répondeurs	141	12,0%
6. Aucune réponse	57	5,0%
7/8. Langue/maladie/invalidité	73	6,0%
9. Répondant choisi/admissible non disponible/Ne résidait plus à cette adresse	338	28,0%
Reste	605	50,0%
<b>C Total des répondants</b>	<b>605</b>	<b>100,0%</b>
10. Refus du ménage	13	1,0%
11. Refus du répondant	9	1,0%
12. Interruption du répondant admissible	8	1,0%
Reste	575	95,0%
<b>D Coopération des répondants</b>	<b>575</b>	<b>100,0%</b>
13. Exclus	0	0,0%
14. Interviews réalisées	575	95,0%
<b>Taux de refus = (10+11+12)/C</b>	<b>30</b>	<b>5,0%</b>
<b>Taux de réponse (D/B)</b>	<b>575</b>	<b>47,0%</b>
Source : Sondage de 2002 de PRA auprès des jeunes participants		

Le questionnaire utilisé pour le sondage auprès des jeunes participants et les tableaux sommaires de toutes les questions posées figurent à l'annexe D.

## **2.4 Sources de données d'Industrie Canada**

En plus des données recueillies directement et analysées par PRA, les autres sources d'information utilisées pour l'évaluation comprenaient une analyse du site Web des Collections numérisées du Canada (CNC). Un résumé des renseignements du site Web figure à l'annexe E. Industrie Canada a également fourni des données tirées d'un sondage en ligne réalisé au moyen du site Web des CNC auprès d'un visiteur sur dix du site. Au total, les réponses de 249 visiteurs ont été recueillies, et des tableaux sommaires sur les résultats figurent également à l'annexe E.

Industrie Canada devait fournir d'autres données des sondages sur l'entrée et la sortie des jeunes administrés pendant leur participation au programme ainsi que des données sur les entrepreneurs et les gardiens de documents. Malheureusement, toutefois, PRA n'a pas pu obtenir ces renseignements sous une forme analysable avant la fin de l'évaluation.

### **3.0 Thèmes de l'évaluation**

Le tableau qui suit présente les thèmes de l'évaluation, les questions et les indicateurs (nouveaux et ceux qui existaient dans le cadre d'évaluation de 1996) qui ont une priorité définie (1, 2 ou 3). Ces thèmes ont servi de guide pour l'évaluation du programme les CNC. Il a été jugé possible d'aborder ces thèmes au début de l'évaluation étant donné les limitations du budget. Une liste complète de tous les thèmes de l'évaluation figure à l'annexe A.

<b>Tableau 3 - Thèmes de l'évaluation, questions et indicateurs</b>				
<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de données</b>	<b>Priorité</b>
<b>Pertinence/raison d'être : Dans quelle mesure a-t-on besoin du programme les CNC?</b>				
PRA-Cadre d'évaluation (section – gestion)	4. Si le programme les CNC cessait d'exister, <i>quel serait l'impact?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses d'Industrie Canada, des entrepreneurs, des gardiens de documents, des jeunes et des utilisateurs</li> <li>analyse des effets du programme sur les entrepreneurs, les gardiens de documents, les jeunes et les utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>interviews avec Industrie Canada, les entrepreneurs, les gardiens de documents, les jeunes et les utilisateurs</li> <li>sondages auprès d'Industrie Canada, des entrepreneurs, des gardiens de documents, des jeunes et des utilisateurs</li> </ul>	1
	5. Où le programme les CNC s'insère-t-il dans le poste <i>autre financement du secteur public</i> visant à perfectionner les compétences en TIC et à développer le contenu canadien multimédia?	réponses d'Industrie Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>interviews avec Industrie Canada</li> <li>sondages auprès d'Industrie Canada</li> <li>étude de dossiers et de documents</li> </ul>	1
<b>Conception et exécution du programme : Dans quelle mesure la structure et l'exécution du programme les CNC conviennent-elles?</b>				
PRA-Cadre d'évaluation (section –gestion)	16. Le programme les CNC et Industrie Canada ont-ils offert un <i>soutien suffisant</i> aux entrepreneurs?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses d'Industrie Canada et des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> <li>interviews avec la direction</li> <li>étude de dossiers</li> </ul>	2

## Évaluation du programme des Collections numérisées du Canada

Tableau 3 - Thèmes de l'évaluation, questions et indicateurs				
Thèmes	Questions	Indicateurs	Sources de données	Priorité
	17. Les gardiens de documents ont-ils fourni une orientation adéquate pour ce qui est de choisir le matériel relatif au patrimoine, d'examiner les textes et de s'assurer que le site en général représente de façon appropriée le matériel relatif au patrimoine?	<ul style="list-style-type: none"> <li>données sur les projets</li> <li>réponses des entrepreneurs et des experts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>rapports sur les projets</li> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> <li>examen des sites par des experts</li> </ul>	1
	18. Les entrepreneurs ont-ils appuyé les équipes de numérisation en ce qui concerne la formation et la prestation de conseils sur les questions techniques et la gestion des affaires?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des entrepreneurs et des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> <li>sondage auprès des participants</li> </ul>	2
PRA Cadre d'évaluation (section - Diffusion du contenu canadien	19. Comment le programme les CNC favorise-t-il l'accès au contenu sur l'inforoute (pilier de la politique gouvernementale)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses d'Industrie Canada</li> <li>site Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>interviews avec la direction</li> <li>dossiers des projets</li> <li>analyse des dossiers ou registres</li> </ul>	1
PRA-Cadre d'évaluation (section – Impact sur le patrimoine, les gardiens de documents et l'éducation	20. Qui visite les collections et comment les visiteurs utilisent-ils ce qu'ils trouvent? Quelle a été la réaction des utilisateurs?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses d'Industrie Canada, des gardiens de documents et des utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès d'Industrie Canada et des gardiens de documents</li> <li>rétroaction</li> </ul>	1
	21. Les systèmes d'éducation (ministères provinciaux, conseils scolaires) connaissent-ils les CNC? Dans l'affirmative, prennent-ils des mesures pour participer et(ou) faire connaître les ressources pédagogiques aux titulaires de classe? Dans la négative, pourquoi?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses de la direction</li> <li>évaluation des sites Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>interviews avec la direction</li> </ul>	1
<b>Progress/success : Quels résultats (prévus ou non prévus) ont été obtenus par le programme les CNC?</b>				

<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de données</b>	<b>Priorité</b>
PRA-Cadre d'évaluation  <i>(section du cadre – perfectionnement des compétences des jeunes du cadre</i>	25. Dans quelle mesure le programme les CNC a-t-il permis aux étudiants et aux jeunes chômeurs participants d'acquérir des <i>compétences en informatique</i> (p. ex. multimédia, conception de base de données, langage HTML)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> <li>réponses des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> </ul>	1
	26. Les étudiants ou les jeunes participants ont-ils <i>accru leurs compétences ou leurs connaissances</i> en matière de multimédia et de technologies de l'information? Quelles ont été les retombées sur les étudiants ou les jeunes participants dans la collectivité?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> <li>réponses des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> </ul>	1
	27. Combien d'étudiants ou de jeunes participants <i>ont été employés dans le cadre de projets relatifs à l'informatique ou au multimédia</i> ? Combien de <i>semaines d'expérience</i> ont été produites? Les étudiants ont-ils trouvé <i>plus de travail</i> dans les domaines du multimédia et des technologies de l'information à moyen terme (12 mois)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre de participants</li> <li>réponses des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>demande relative aux projets</li> <li>résumé des projets</li> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> </ul>	2

## Évaluation du programme des Collections numérisées du Canada

Thèmes	Questions	Indicateurs	Sources de données	Priorité
	28. Comment la participation au projet a-t-elle <i>changé les choix de carrière</i> ? Combien d'étudiants ou de jeunes participants ont décidé de <i>poursuivre leurs études</i> ? Leur participation au programme les CNC a-t-elle incité les étudiants ou les jeunes participants à <i>continuer de fréquenter l'école ou à poursuivre leurs études plus longtemps</i> qu'ils l'avaient prévu avant le projet?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> </ul>	2
	29. Les étudiants ou les jeunes participants <i>ont-ils pris davantage conscience des possibilités de carrière</i> dans les domaines du multimédia, des technologies de l'information ou de l'entrepreneuriat?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> </ul>	2
	30. La participation au projet a-t-elle aidé les étudiants à <i>acquérir une attitude</i> et un comportement conformes à un milieu de travail technique et professionnel (p. ex. capacité de travailler en équipe, de respecter les délais, d'accepter des directives et de travailler de manière autonome, s'enorgueillir de son travail, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> <li>réponses des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> </ul>	1

## Évaluation du programme des Collections numérisées du Canada

<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de données</b>	<b>Priorité</b>
PRA-Cadre d'évaluation <i>(section – développement de l'entrepreneuriat et de l'entreprise/ entrepreneurs)</i>	31. Comment la participation au programme les CNC <i>a-t-elle accru la connaissance du milieu des affaires et de l'entrepreneuriat chez les étudiants et les jeunes participants?</i> Combien d'étudiants et de jeunes participants ont exprimé leur intérêt et leur volonté de lancer leur propre entreprise dans le secteur de l'information? Dans d'autres domaines?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> </ul>	2
	32. Combien d'étudiants et de jeunes participants <i>ont continué de travailler</i> dans le secteur des technologies de l'information? Combien <i>ont lancé une nouvelle entreprise?</i> Quel <i>revenu supplémentaire</i> a résulté de la création d'une entreprise par les étudiants ou les jeunes?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des participants</li> <li>réponses des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des participants</li> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> </ul>	3
	33. Les entrepreneurs actuels <i>ont-ils procédé à une expansion de leurs activités commerciales et/ou étendu leur champ d'action</i> en raison de l'expérience acquise dans le cadre du programme les CNC?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des entrepreneurs</li> </ul>	3
PRA-Cadre d'évaluation <i>(section – Impact sur le patrimoine, les gardiens de documents et l'éducation)</i>	34. <i>Combien de collections</i> ont été numérisées? <i>Quels genres</i> de collections ont été numérisés? Combien de <i>pages</i> de matériel ont été publiées?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses de la direction</li> <li>contexte de la politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dossiers des projets</li> <li>interviews avec la direction</li> </ul>	1

Évaluation du programme des Collections numérisées du Canada

Tableau 3 - Thèmes de l'évaluation, questions et indicateurs				
Thèmes	Questions	Indicateurs	Sources de données	Priorité
	35. Les Collections numérisées du patrimoine sont-elles importantes/utiles? C'est-à-dire que les collections seraient-elles perdues autrement? Permettent-elles d'avoir accès au contenu canadien?	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses des gardiens de documents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sondage auprès des gardiens de documents et rapport de ceux-ci</li> <li>points de vue des experts</li> </ul>	1
<b>Leçons retenues et améliorations : Quelles sont les leçons retenues et comment le programme peut-il être amélioré?</b>				
PRA-Cadre d'évaluation  (section – rapport coût-efficacité)	40. Le programme constitue-t-il une méthode efficace en termes de coûts pour atteindre ses objectifs? Quels changements rendraient le programme plus efficace tout en maintenant la qualité et l'impact de celui-ci?	<ul style="list-style-type: none"> <li>données sur les coûts</li> <li>caractéristiques des projets</li> <li>réponses des gardiens de documents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dossiers des projets</li> <li>rapports sur les projets</li> </ul>	1
	41. <i>Quels sont les principales caractéristiques</i> des projets les plus efficaces en termes de coûts?  - caractéristiques des gardiens de documents (connaissance des concepts de l'information, etc.);  - caractéristiques des étudiants (études, expérience antérieure en informatique, etc.);  - caractéristiques des entrepreneurs (expérience, nombre d'employés, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses d'Industrie Canada, des entrepreneurs et des gardiens de documents</li> <li>analyse des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>examen des dossiers</li> <li>examens de la direction</li> <li>sondage auprès d'Industrie Canada, des entrepreneurs et des gardiens de documents</li> </ul>	1
Source : Industrie Canada, 2002.				

## 4.0 Résumé général des résultats

La présente section constitue un résumé des conclusions qui se rapportent aux questions posées dans le cadre d'évaluation de la section 3.<sup>1</sup>

### 4.1 Raison d'être du programme

#### 4.1.1 Pertinence

*Quel rôle le programme les CNC a-t-il joué dans l'élaboration du contenu en ligne au Canada depuis 1995?*

Les répondants clés ont dit que le programme joue un rôle de premier plan dans la création du contenu numérique, car il existait peu de choses auparavant. Voici quelques-uns des points mentionnés :

- ▶ Il s'agissait de la première initiative du gouvernement fédéral visant à placer un contenu numérique canadien sur le Web.
- ▶ Il a servi de catalyseur de la création de collections numérisées.
- ▶ Le programme et Industrie Canada ont ouvert un domaine

---

<sup>1</sup>

Toutes les questions ne sont pas abordées ici en raison des limites de la portée de l'étude, des contraintes budgétaires et de temps et du fait que certaines données n'étaient pas disponibles pendant l'évaluation.

qui n'avait jamais été exploré.

**Le programme les CNC a servi de catalyseur de la numérisation et de la création de contenu culturel et patrimonial canadien en ligne sur l'inforoute.**

Les répondants clés ont également dit que le projet était utile pour faire participer et intéresser le secteur du patrimoine (musées, organismes culturels, établissements d'enseignement, provinces, etc.) à la numérisation des collections et qu'il permettait aux jeunes d'acquérir une expérience en matière de création de collections de qualité supérieure à un faible coût.

***Comment le programme les CNC permet-il d'atteindre les objectifs que s'est fixés Industrie Canada dans le cadre du Programme de connectivité? A-t-il permis de les atteindre dans une mesure plus grande, moins grande ou semblable au cours des cinq dernières années? Les objectifs du programme sont-ils encore pertinents, étant donné le contexte actuel dans lequel les secteurs public et privé fournissent un contenu multimédia?***

Les répondants clés interviewés estimaient généralement que le programme les CNC s'inscrit bien dans le cadre du Programme de connectivité. Deux répondants ont dit explicitement qu'ils estimaient que le programme les CNC a aidé à façonner le Programme de connectivité, et la plupart croyaient que le programme était demeuré pertinent ou qu'il avait pris de l'ampleur ou était demeuré le même au cours des cinq dernières années.

Plusieurs répondants ont fait remarquer que la pertinence du programme était attribuable à son utilité comme moyen de permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience et de répondre aux besoins des jeunes « à risque ».

Toutefois, certains répondants ont fait état de deux préoccupations :

- ▶ Il devrait y avoir plus de coordination entre le programme les CNC et l'« aspect patrimonial » afin d'éliminer le double emploi et le chevauchement.
  
- ▶ Le programme les CNC a « bifurqué » vers les projets relatifs au patrimoine, et Industrie Canada n'a pas fourni assez de ressources pour que le programme conserve son orientation initiale.

Ces préoccupations traduisent la maturation du programme les CNC et la contribution accrue des autres ministères (p. ex.

Patrimoine canadien) à la recherche et à la promotion du contenu numérique.

***Le programme les CNC sert-il de complément à d'autres programmes pour les jeunes***

Un peu plus de la moitié des entrepreneurs (56 %) et les deux tiers des gardiens de documents (69 %) interrogés ont indiqué qu'ils ont reçu un soutien, des fonds ou des ressources supplémentaires d'autres programmes gouvernementaux aux fins de la numérisation des documents. La majorité ont indiqué que le soutien était de nature financière (73 % des entrepreneurs et 86 % des gardiens de documents).

Parmi les programmes ou organismes mentionnés figurent les fondations provinciales du patrimoine ou les programmes des provinces comme Student Summer Works, le Conseil canadien des archives, le Réseau canadien d'information archivistique, Jeunesse Canada au travail et des sociétés privées.

Le besoin de sources de financement multiples illustre le rôle du programme les CNC en tant que catalyseur et le fait qu'il sert de complément à d'autres programmes de soutien des jeunes. Certes, comparativement à la Stratégie emploi jeunesse, le programme les CNC constitue une dépense modeste, mais tout de même importante.

#### **4.1.2 Impact**

***Si le programme les CNC cessait d'exister, quel serait l'impact?***

La plupart des répondants clés croient que l'abandon du programme Les Collections numérisées du Canada aurait un impact négatif. La préoccupation dont ils ont fait état le plus souvent était que l'abandon du programme priverait les jeunes de la possibilité d'acquérir une expérience de travail dans le secteur

du multimédia. D'autres ont dit que la cessation des activités du programme porterait préjudice à la cause de la conservation du patrimoine, car bon nombre des collections actuelles n'auraient jamais été numérisées sans le programme.

Par ailleurs, plusieurs répondants clés ont souligné que Patrimoine canadien était sur le point d'entreprendre un important programme de numérisation du contenu historique et culturel canadien. Ils estiment que les CNC ont été le fer de lance du programme et qu'ils ont démontré les possibilités de numériser le contenu. Ils croient que les CNC peuvent viser en toute sécurité d'autres objectifs.

On a demandé aux entrepreneurs s'ils avaient effectué des travaux dans le secteur du multimédia avant de participer au programme les CNC. La plupart (70 %) ont dit qu'ils avaient effectué ce genre de travail avant de participer au programme les CNC, ce qui donne à penser que ce programme constituait l'une de plusieurs sources de revenu.

On a demandé aux entrepreneurs et aux gardiens de documents s'ils projetaient d'entreprendre d'autres projets de numérisation au cours des 12 mois suivants et, dans l'affirmative, s'ils le feraient avec l'aide du programme les CNC. La majorité (54 % des entrepreneurs et 81 % des gardiens de documents interrogés) ont indiqué qu'ils projetaient d'entreprendre d'autres projets de numérisation. Parmi ceux qui projetaient d'entreprendre des projets à l'avenir, la moitié ont dit qu'ils le feraient sans soutien du programme les CNC.

De plus, on a demandé aux entrepreneurs s'ils s'attendaient à un accroissement de leurs activités dans le secteur du multimédia sans le soutien continu du programme les CNC. Nombre de répondants étaient indécis, car 37 % ne savaient pas ou ne pouvaient pas répondre à la question. Près du quart (23 %) ont dit qu'ils ne s'attendaient pas à un accroissement des activités à long terme dans le secteur du multimédia sans le soutien du programme les CNC. Il s'agit peut-être d'une réponse stratégique des entreprises qui dépendent plus des fonds provenant du

programme les CNC que d'autres. Par ailleurs, lorsque les entrepreneurs sont des organisations culturelles, leur réponse peut traduire une incertitude au sujet des sources de financement futur pour la numérisation d'autres documents de leurs collections. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des réponses à cette question.

<b>Tableau 4 - Prévoyez-vous que l'accroissement de vos activités dans le secteur du multimédia se maintiendra à long terme sans le soutien du programme les CNC? (n=43)</b>		
	<b>n</b>	<b>%</b>
Oui	17	40 %
Non	10	23 %
NSP/PDR	16	37 %
Total	43	100 %
Source : (Q19, tableau 48 du sondage auprès des entrepreneurs)		

On a demandé aux jeunes participants employés actuellement à quel point l'expérience acquise dans le cadre d'un projet parrainé par le programme CNC avait été utile pour trouver du travail. Dans l'ensemble, les deux tiers (66 %) des jeunes participants interrogés ont dit qu'ils avaient trouvé du travail par suite de leur participation au programme les CNC et 40 % ont indiqué que le programme les CNC les avait beaucoup aidés à trouver du travail. De plus, lorsqu'ils sont ventilés selon la période pendant laquelle les participants ont participé au programme, les résultats sont semblables aux conclusions générales. (Voir le tableau ci-dessous).

<b>Tableau 5- Veuillez m'indiquer si le projet a été très utile ou quelque peu utile pour trouver du travail? (n=329)</b>			
	<b>Participation au programme les CNC</b>		
	<b>Au cours des deux dernières années (n=208)</b>	<b>Il y a plus de deux ans (n=121)</b>	<b>Tous les participants (n=329)</b>
Quelque peu utile	27 %	26 %	26 %
Très utile	41 %	37 %	40 %
N'a pas trouvé de travail par suite de la participation au programme les CNC	32 %	37 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : (Q8/Q8A, tableau 17 du sondage auprès des jeunes participants)

En outre, on a demandé aux jeunes participants s'ils auraient obtenu une formation ou une expérience semblable ailleurs s'ils n'avaient pas participé à un projet dans le cadre du programme les CNC. La majorité (61 %) n'était pas d'accord avec cet énoncé (voir le tableau ci-dessous).

<b>Tableau 6 - Si je n'avais pas participé au projet dans le cadre du programme des Collections numérisées du Canada, j'aurais obtenu une expérience ou une formation semblable ailleurs. (n=575)</b>		
	<b>n</b>	<b>%</b>
Fortement en désaccord	195	34 %
Quelque peu en désaccord	157	27 %
Ni d'accord ni en désaccord	18	3 %
Quelque peu d'accord	124	22 %
Fortement d'accord	67	12 %
NSP/PDR	14	2 %
Total	575	100 %

Source : (Q10C, tableau 23 du sondage auprès des jeunes participants)

Les réponses ci-dessus indiquent que les jeunes ayant participé au programme considèrent celui-ci comme ayant été très important pour le perfectionnement de leurs compétences et qu'ils ne croient pas qu'il existait d'autres possibilités semblables d'acquérir ce genre d'expérience.

***Le programme les CNC fait-il double emploi avec d'autres initiatives (fédérales, provinciales ou autres)? À quel autre endroit le programme les CNC s'insère-t-il dans le secteur public en ce qui concerne le financement visant à perfectionner les compétences en TIC et à développer le contenu canadien multimédia ?***

Les répondants clés ne s'entendaient pas sur cette question. Cinq répondants ont dit qu'il s'agit d'un programme unique différent d'autres initiatives. Parmi les répondants qui estimaient qu'il constituait un double emploi ou un chevauchement, un a mentionné un chevauchement (mais non un double emploi) avec les Archives nationales, un autre a mentionné la possibilité d'un chevauchement avec le Musée virtuel du Canada. Deux répondants ont dit que le programme chevauchait des initiatives de Patrimoine canadien.

Lorsqu'elle figure dans un énoncé, cette question semble confirmer la possibilité d'un chevauchement. D'autre part, il importe de signaler deux tendances :

- ▶ Il devient plus facile de numériser le contenu, et d'autres ministères et organismes peuvent y arriver plus facilement.
  
- ▶ En réalité, d'autres ministères, notamment Patrimoine canadien et les Archives nationales, ont comme objectif principal de préserver et de promouvoir le contenu canadien. Il est compréhensible que ces ministères doivent assumer le leadership dans ce domaine, car la technologie devient plus accessible pour la production du contenu et, fait tout aussi important, la capacité du grand public d'accéder à ce contenu s'est également accrue, d'où la justification de déployer des efforts beaucoup plus concertés pour promouvoir la diffusion de ce contenu.

## 4.2 Exécution du programme

### 4.2.1 Structure de gestion

#### *Le programme répond-il à un besoin?*

La plupart des répondants clés croyaient que le programme répondait à de multiples besoins. Parmi les points souvent relevés, mentionnons les suivants :

- ▶ Le programme les CNC améliore les compétences des jeunes dans les domaines techniques, des affaires et de l'entrepreneuriat. Le programme offre également une expérience professionnelle et des possibilités à ceux qui n'auraient pas reçu une formation sans le programme, comme les jeunes « à risque » et les Autochtones.
  
- ▶ Tous les répondants, sauf un, ont dit que le programme répondait aux besoins des gardiens de documents. Les répondants ont indiqué que le programme aide les gardiens de documents (en particulier les petites organisations) à obtenir un contenu en ligne; il s'agit d'un programme convivial qui renforce la confiance. De plus, il offre une nouvelle source de financement non accessible auparavant en plus de susciter l'intérêt des clients.
  
- ▶ Les répondants estimaient généralement que le programme a aidé à répondre aux besoins des entrepreneurs en leur permettant d'acquérir une expérience dont ils avaient grand besoin et de prendre pied dans le secteur des technologies de l'information (TII). Toutefois, un répondant a dit que certains entrepreneurs « *ne permettent pas à de nouveaux jeunes d'acquérir des compétences, mais ... considèrent le programme comme un moyen de faire de l'argent* ».

- ▶ Les répondants ont fait l'éloge du programme en raison de la valeur qu'il revêt sur le plan de l'éducation et de l'information pour le grand public, en particulier dans le cas de certaines collections figurant dans « Yahoo! », car la consultation du site Web atteint son apogée vers le 11 novembre et à la fin de l'année scolaire, ce qui donne à penser que le site constitue une ressource pédagogique valable.
  
- ▶ Parmi les autres besoins satisfaits, il y avait l'accroissement des partenariats en éducation entre les provinces et la sensibilisation accrue des jeunes à leur patrimoine. Un répondant a fait état d'un besoin non satisfait : Industrie Canada devrait fixer de nouveaux objectifs pour tenir compte de l'évolution du contexte.

***Le programme les CNC et Industrie Canada ont-ils offert un soutien suffisant au programme en faisant la promotion, en créant et en gérant un processus de propositions efficace et en élaborant des lignes directrices claires pour les gardiens de documents, les entrepreneurs et les jeunes?***

En général, les répondants clés ont dit qu'ils étaient satisfaits du niveau de soutien qu'ils avaient reçu du programme les CNC et d'Industrie Canada. Toutefois, un répondant a dit que même s'il existe un soutien, il est insuffisant pour répondre à leurs besoins. Un autre était satisfait du processus d'appel de propositions et des lignes directrices, mais il a indiqué que le soutien en matière de promotion était insuffisant.

Dans le sondage, on a demandé aux entrepreneurs si Industrie Canada offrait à leur organisation assez de conseils et de renseignements pour leur permettre de remplir les conditions de leurs contrats. La plupart (89 %) ont souscrit à cet énoncé. En outre, on a demandé aux entrepreneurs si les gardiens de documents leur fournissaient assez de conseils en ce qui concerne la sélection du matériel et le contenu. La plupart des entrepreneurs (82 %) ont convenu que tel était le cas. En moyenne, les entrepreneurs ont indiqué qu'ils consacraient environ 270 heures par projet à la formation, au soutien technique et à la gestion des affaires.

Les jeunes participants ont dit qu'ils recevaient une formation au sujet des questions techniques (76 %) et de gestion des affaires (41 %). Cela indique qu'une partie importante des jeunes participants acquièrent des compétences en affaires en plus de connaissances techniques.

***Qui assure le contrôle de la qualité du contenu? Est-ce suffisant pour faire en sorte que le matériel représente adéquatement le patrimoine du Canada.***

Les répondants clés ont indiqué qu'il incombe aux entrepreneurs et aux gardiens de documents d'assurer le contrôle de la qualité. Il s'agit d'un processus d'autosurveillance qui, selon les répondants clés, fonctionne généralement bien. Les répondants clés ont fait état de collections remarquables, y compris Emily Carr chez elle et au travail, le Mémorial virtuel de guerre du Canada, et le site Newfoundland Salt Fisheries. D'autres répondants ont formulé des observations concernant la piètre résolution du matériel numérisé, ce qui réduit sa valeur commerciale et les sites Web non précisés qui ne sont pas reliés au site Web des CNC.

Cela montre que le programme les CNC a une capacité et un budget limités en ce qui concerne les possibilités de numérisation du contenu culturel et historique pertinent. À un moment donné, l'intérêt à l'égard de la numérisation du contenu et la nécessité d'assurer le contrôle de la qualité pourraient excéder la capacité du programme d'en assumer la gestion.

#### **4.2.2 Promotion**

***Comment le programme les CNC favorise-t-il l'accès au contenu sur l'inforoute (pilier de la politique gouvernementale)?***

Les répondants clés ont indiqué que le programme les CNC sert de modèle à suivre pour d'autres projets semblables et qu'il a augmenté la disponibilité du contenu en ligne. Ils ont déclaré que le site Web principal des CNC agit comme passerelle, car la liste de toutes les collections doit y figurer et que les sites doivent être

inscrits aux principaux moteurs de recherche, ce qui contribue à accroître l'accès. De plus, des bulletins sont diffusés à l'intention des bibliothécaires et des archivistes.

Quelques répondants clés ont soutenu qu'il faudrait promouvoir plus énergiquement les CNC. Un répondant a fait état de la possibilité de recourir au marketing jumelé avec le Musée virtuel du Canada.

***Les principaux gardiens de documents connaissent-ils suffisamment le programme pour y participer? Dans la négative, qu'aurait-on pu faire pour le faire connaître davantage?***

Les répondants clés étaient d'avis partagés dans leurs réponses à cette question. Certains ont convenu que le programme était suffisamment connu, mais ils ont suggéré des améliorations à y apporter.

- ▶ Il faut créer davantage de contenu et faire participer les jeunes à ces projets.
  
- ▶ Les principaux intervenants dans le domaine sont au courant du programme, mais les intervenants plus petits ou moins informés pourraient ne pas connaître le programme ou ne pas s'y intéresser.
  
- ▶ Il faudrait réviser et mettre au point la conception du programme en ce qui concerne les salaires et d'autres questions.

Un répondant clé a dit que la sensibilisation au programme constitue un problème grave, que le financement ne sert qu'à l'emploi de jeunes et qu'il ne reste rien pour la promotion. Cette personne a également indiqué que certains gardiens de documents

n'ont pas assez de ressources pour participer et qu'ils ne sont pas en mesure d'offrir la gestion ou la surveillance d'un projet.

On a demandé aux gardiens de documents comment ils avaient entendu parler pour la première fois du programme les CNC. Les réponses les plus fréquentes étaient les suivantes : *référence d'un ministère ou service gouvernemental* (43 %), *d'un ami, collègue ou parent* (33 %) ou *site Web des CNC* (29 %).

On a également demandé aux entrepreneurs comment ils avaient entendu parler pour la première fois du programme les CNC. Tout comme dans le cas des gardiens de documents, les réponses les plus fréquentes étaient les suivantes : *référence d'un ministère ou service gouvernemental* (41 %), *site Web des CNC* (29 %) ou *référence d'un ami, collègue ou parent* (24 %).

Lorsqu'on leur a demandé si le manque de renseignements sur les programmes gouvernementaux constituait un obstacle important aux plans d'expansion de leurs activités, la moitié des entrepreneurs (50 %) ont dit qu'il ne s'agissait pas d'une question importante, 30 %, qu'il s'agissait d'une question importante et 20 % ne le savaient pas.

Dans le cas des jeunes participants sondés, la majorité ont indiqué qu'ils avaient entendu parler pour la première du programme les CNC par l'entremise d'un *ami, d'un collègue ou d'un parent* (31 %) ou d'un *enseignant ou d'un autre éducateur* (27 %).

***D'après ce que vous savez, les ministères provinciaux et les conseils scolaires sont-ils au courant du programme les CNC? Que peut-on faire de plus, en fait, pour faire connaître le programme?***

Les répondants clés ont mentionné que le niveau de participation organisationnelle variait d'une province à l'autre. Certains ont fait état de la Colombie-Britannique, dont le ministère de l'Éducation a

avalisé certains sites. On a aussi dit que les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Labrador et de l'île-du-Prince-Édouard étaient actifs. On a indiqué que la promotion était nécessaire et un répondant clé a mentionné qu'un partenariat avec le Musée virtuel aiderait à cet égard. Un autre a dit qu'il faut établir une stratégie de communication nationale plus globale pour informer les établissements d'enseignement des divers sites Web.

Voici ce qu'ont dit des répondants clés :

*Si le programme les CNC prévoyait des fonds pour le marketing dans le budget des projets, les entrepreneurs pourraient faire la promotion et la commercialisation des sites produits. À la suite des annonces parues dans l'Alberta Teachers Association Magazine, l'activité s'est accrue sur le site Web. Des exposés présentés à diverses conférences ont également augmenté la visibilité des sites et du programme dans son ensemble. Il faut plus de fonds pour la promotion ainsi qu'une adresse URL plus simple pour qu'il soit facile de s'en souvenir et de visiter le site à plusieurs reprises.*

#### **4.2.3 Processus de sélection**

***Le processus de sélection permet-il d'atteindre efficacement l'objectif du programme, c'est-à-dire numériser le contenu canadien?***

Les répondants clés s'entendaient généralement sur l'efficacité du processus de sélection. Ils ont fait l'éloge des critères clairs, de l'équité du processus et du recours à des comités pour régler les différends.

Même si la plupart des répondants clés ont convenu que le programme comprend des collections importantes, un répondant a dit que des projets étaient refusés à cause de ressources

insuffisantes. Un autre a fait la mise en garde suivante :

*La qualité des propositions semble diminuer... La plupart des collections valent la peine d'être numérisées, mais quelques-unes sont de piètre qualité.*

Le processus de sélection est décrit dans le site Web des CNC. En outre, les candidats éventuels peuvent s'informer des critères d'admissibilité d'un projet dans le cadre du programme les CNC et du fonctionnement du processus des propositions. Voici un résumé du processus de sélection :

---

Le processus de sélection est administré par Industrie Canada par l'entremise d'un Comité consultatif de sélection de projets, composé d'experts en matière de contenu. Le comité classe les propositions reçues pour un concours en fonction des critères suivants :

- ▶ garantie d'une bonne gestion de l'équipe et d'une direction technique solide;
- ▶ capacité de l'entrepreneur de garantir un projet de grande qualité;
- ▶ importance du matériel à numériser;
- ▶ pertinence du matériel en vue de son inclusion dans une collection numérisée du site Web des CNC;
- ▶ conception de la collection que l'on se propose de numériser.

Il incombe à Industrie Canada de prendre la décision finale en ce qui concerne la sélection, en tenant compte de :

- ▶ la nécessité d'assurer l'équilibre régional dans l'exécution du programme à l'échelle nationale;
- ▶ la capacité qu'offre chaque projet de créer des emplois pour les jeunes et de favoriser les initiatives économiques locales et le développement du secteur privé.

---

#### **4.2.4 Surveillance de l'utilisation que font les visiteurs**

##### *Qui visite les collections numérisées et comment sont-elles utilisées?*

En 1998, Industrie Canada a demandé aux visiteurs de participer à

un sondage en ligne. Le questionnaire apparaissait sur l'écran d'ordinateur d'un visiteur sur dix du site. On y demandait au visiteur de fournir des renseignements de base comme la façon dont il avait trouvé le site du programme les CNC et la nature de leur visite. Voici les principales conclusions du sondage :

- ▶ la plupart des répondants avaient de 25 à 54 ans (73 %);
- ▶ la plupart des répondants étaient canadiens (84 %);
- ▶ plus de la moitié (52 %) avaient un diplôme universitaire de premier cycle ou un grade supérieur;
- ▶ la plupart ne fréquentaient pas l'école à ce moment-là (76 %);
- ▶ les deux tiers (65 %) avaient accédé au site à partir de leur domicile et le quart (26 %), à partir de leur lieu de travail;
- ▶ parmi les façons les plus fréquentes de découvrir le site Web des CNC figuraient un *lien d'un autre site Web* (33 %) et un *moteur de recherche* (27 %);
- ▶ un peu plus de la moitié (53 %) ont dit qu'il s'agissait de leur première visite du site des CNC et le quart (25 %) ont indiqué qu'ils avaient visité le site cinq fois ou plus;
- ▶ les raisons invoquées le plus souvent pour visiter le site comprenaient la *recherche* (36 %), *l'intérêt général* (29 %) et *l'élaboration d'un programme* (12 %);

- ▶ la plupart des visiteurs ont jugé le site *facile à utiliser* (81 %);
  
- ▶ plus du tiers (36 %) ont indiqué que les collections étaient la caractéristique du site qu'ils préféraient même si une grande partie (45 %) ne savaient pas quoi répondre à cette question, peut-être en raison du fait qu'un grand nombre visitaient le site pour la première fois.

Les répondants clés ont indiqué que les visiteurs du site faisaient généralement connaître leur réaction par courrier électronique. Les courriels reçus étaient habituellement positifs, bien qu'un répondant clé ait mentionné que certains courriels faisaient état de la nécessité de traduire davantage en français les sites qui ne le sont pas.

On a demandé aux gardiens de documents s'ils avaient mis en place un système de suivi ou de surveillance pour déterminer le genre de personnes qui utilisaient les collections numérisées. Seulement 21 % ont indiqué qu'ils avaient mis en oeuvre un tel système. Parmi ceux qui surveillaient les visites à leurs sites Web, la plupart ont mentionné que les *étudiants* et les *enseignants ou éducateurs* étaient les personnes qui visitaient le plus souvent leurs sites.

## **4.3 Résultats**

### **4.3.1 Avantages pour les gardiens de documents/entrepreneurs**

*Quelle a été la réaction des gardiens de documents et des entrepreneurs?*

En général, les répondants clés ont fait état d'une réaction positive de la part des gardiens de documents et des entrepreneurs au sujet du programme les CNC. Cependant, quelques-uns ont dit que ces derniers avaient aussi souligné la nécessité d'apporter des améliorations à l'accord de contribution parce que le processus était devenu trop bureaucratique. L'un d'eux a mentionné l'adoption d'un accord de contribution excessivement complexe pour un projet de 25 000 \$ et il a comparé celui-ci à *l'utilisation d'une masse pour tuer une mouche*. L'autre a dit que toute modification, aussi petite soit-elle, à l'accord de contribution nécessitait la consultation d'un avocat.

### **Entrepreneurs**

On a demandé aux entrepreneurs le nombre de projets culturels et historiques qui exigeaient la numérisation d'un contenu auxquels ils avaient participé et le nombre de projets présentés dans le cadre du programme les CNC. Même si le nombre moyen de projets de numérisation s'élevait à 11, environ le quart (24 %) ont dit qu'ils n'avaient participé qu'à un projet. La médiane pour cette question était de quatre. Cette disparité entre le nombre moyen et le nombre médian de projets entrepris est attribuable au fait qu'un petit nombre d'entrepreneurs de l'échantillon (n=2) avaient participé à 100 projets ou plus de ce genre.

On a demandé aux entrepreneurs le nombre de projets du programme les CNC auxquels ils avaient participé. Près de la moitié (44 %) n'avaient participé qu'à un projet. Le nombre moyen de projets du programme les CNC auxquels les entrepreneurs avaient participé était d'environ deux. Cela indique qu'en moyenne, les entrepreneurs ont entrepris au moins autant de projets de numérisation ne faisant pas partie du programme les CNC que de projets de ce programme.

Dans le cas des entrepreneurs qui ont effectué des travaux dans le secteur du multimédia avant de participer au programme les CNC, environ la moitié ont fait état d'un accroissement de leurs activités dans le secteur du multimédia par suite de leur participation au programme les CNC. Le pourcentage moyen d'accroissement des

activités dans le secteur du multimédia s'établissait à 34 %, la fourchette allant de 5 % à 300 %.

On a demandé aux entrepreneurs si leur participation au programme les CNC avait accru la visibilité ou la présence de leur organisme dans divers secteurs. Le tableau ci-dessous résume leurs réponses.

<b>Tableau 7 - Est-ce que le programme les CNC a accru la visibilité ou la présence de votre organisme dans les secteurs suivants? (n=59)</b>	
<b>Secteur</b>	<b>Oui (%)</b>
Création de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes culturels	63 %
Établissement de nouveaux réseaux au niveau local	54 %
Création de nouvelles alliances avec des écoles ou des instituts de formation	46 %
Création de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes privés	46 %
Établissement de coentreprises avec d'autres fournisseurs de contenu	42 %
Source : (Sondage auprès des entrepreneurs, Q20)	

Plus de la moitié des entrepreneurs ont convenu que le programme les CNC avait accru la visibilité ou la présence de leur organisme ce qui a permis de *créer de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes culturels* (63%) et de *nouveaux réseaux au niveau local* (54 %).

À la question sur la cote globale du programme les CNC, la plupart des entrepreneurs ont attribué la cote *bon* (49 %) ou *excellent* (37 %).

### **Gardiens de documents**

On a posé aux gardiens de documents une série de questions

(semblables à celles posées aux entrepreneurs) concernant leur participation au programme les CNC. Le tableau ci-dessous résume leurs réponses.

<b>Tableau 8 - À la suite du programme les CNC, est-ce que votre organisme...(n=42)</b>		
<b>Secteur</b>	<b>Oui</b>	<b>Nous examinons la question</b>
A créé de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes culturels	50 %	24 %
A établi nouveaux réseaux au niveau local	50 %	10 %
A établi des coentreprises avec d'autres fournisseurs de contenu	45 %	17 %
A créé de nouvelles alliances avec des écoles ou des instituts de formation	36 %	7 %
A créé de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes privés	33 %	19 %
Source : (Sondage auprès des gardiens de documents, Q9)		

Plus de la moitié des gardiens de documents ont indiqué que par suite du programme les CNC, ils avaient créé ou envisageaient de créer *de nouvelles possibilités ou alliances avec des organismes culturels* (74 %), *de nouveaux réseaux au niveau local* (60 %) et *des coentreprises avec d'autres fournisseurs de contenu* (62 %).

À la question sur la cote globale du programme les CNC, la plupart des gardiens de documents ont attribué la cote *bon* (38 %) ou *excellent* (48 %).

#### **4.3.2 Compétences acquises par les jeunes participants**

On a demandé aux jeunes participants quels étaient les genres de fonctions qu'ils remplissaient pendant leur participation au projet. Environ la moitié ont mentionné, entre autres, la conception de pages Web, la recherche, l'entrée de données, la programmation et l'édition. Les autres genres de tâches exécutées par les participants

comprenaient la gestion de projets (32 %), la photographie (16 %) et la traduction (10 %).

On a demandé aux participants la durée du projet et le nombre de membres de l'équipe, y compris eux-mêmes, qui en faisaient partie. La plupart des projets (65 %) ont duré entre trois et six mois et, en moyenne, six ou sept jeunes y ont participé.

À la question sur l'activité principale depuis la fin du projet, la plupart des participants ont dit qu'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel (44 %), qu'ils poursuivaient leurs études (40 %) ou qu'ils travaillaient et poursuivaient leurs études (10 %). Parmi ceux qui travaillaient, la majorité (62 %) ont dit qu'ils travaillaient dans le domaine des technologies de l'information (TI) ou dans un secteur du multimédia. Parmi ceux qui poursuivaient leurs études, environ les deux tiers (65 %) fréquentaient l'université. Le domaine d'étude variait beaucoup. Le tableau ci-dessous présente une ventilation détaillée.

	<b>n</b>	<b>%</b>
Domaine lié à l'informatique	52	19 %
Multimédia	19	7 %
Technologie (autre que génie)	6	2 %
Formation générale en arts	41	15 %
Sciences	32	12 %
Génie/architecture/planification	20	8 %
Affaires	16	6 %
Éducation	13	5 %
Médecine	7	3 %
Droit	5	2 %
Autre domaine professionnel	18	7 %
Études supérieures	11	4 %
Autre	27	10 %
NSP/PDR	1	<1 %
Total	268	100 %

Source : (Sondage auprès des participants Tableau 9)

On a demandé à tous les participants si leur participation au projet avait une influence sur leur avancement éducatif ou leur avancement professionnel. Un peu plus de la moitié ont dit que le projet avait une *influence quelconque ou une grande influence* sur leur avancement éducatif et leur avancement professionnel.

On a demandé aux participants de déterminer à quel point ils souscrivaient à plusieurs énoncés ayant trait aux compétences qu'ils ont acquises et aux possibilités qui leur ont été offertes pendant leur participation au projet. Le tableau ci-dessous présente un résumé de leurs réponses.

<b>Tableau 10 - Mesure dans laquelle les participants souscrivaient aux énoncés ayant trait aux compétences qu'ils ont acquises et aux possibilités qui leur ont été offertes pendant leur participation au projet. (n=575)</b>					
<b>Énoncé</b>	<b>Fortement d'accord</b>	<b>Quelque peu d'accord</b>	<b>Ni d'accord ni en désaccord</b>	<b>Quelque peu en désaccord</b>	<b>Fortement en désaccord</b>
Au cours de ma participation au projet, j'ai acquis des compétences informatiques utiles	55 %	32 %	1 %	7 %	5 %
Ma participation au projet m'a sensibilisé davantage aux possibilités de carrière dans le secteur du multimédia, des technologies de l'information ou de l'entrepreneuriat	38 %	41 %	1 %	15 %	5 %
Ma participation au projet m'a sensibilisé davantage aux possibilités de carrière dans le secteur de l'éducation, du patrimoine ou de la culture	33 %	40 %	2 %	17 %	9 %
Le programme les CNC m'a aidé à comprendre ce qu'on exige d'un professionnel dans un milieu de travail	41 %	42 %	2 %	9 %	5 %
Le projet m'a aidé à acquérir des compétences informatiques dans des secteurs tels que le multimédia et les technologies de l'information	62 %	29 %	<1 %	5 %	4 %
Le projet a augmenté ma capacité de rechercher un emploi dans le secteur du multimédia ou des technologies de l'information	37 %	37 %	3 %	13 %	10 %
À la suite du projet, j'ai augmenté ma compréhension du monde des affaires et de l'entrepreneuriat	25 %	42 %	2 %	18 %	13 %
Note : Les pourcentages s'additionnent horizontalement.					
Source : (Sondage auprès des participants, tableaux Q10A, B, B1, Q11A, D, Q12A, B)					

Comme on pouvait s'y attendre, la grande majorité des participants souscrivaient aux énoncés ayant trait à l'acquisition ou à l'utilisation de compétences en informatique, dans le secteur du multimédia ou des TI. Toutefois, la plupart des participants ont également convenu que leur participation au programme les CNC dans le cadre du projet *les avait sensibilisés davantage aux possibilités de carrière dans les domaines de l'éducation, du patrimoine ou de la culture (73 %), les avait aidés comprendre ce qu'on exige d'un professionnel dans un milieu de travail (83 %), et*

avait augmenté leur compréhension du monde des affaires et de l'entrepreneuriat (67 %).

On a demandé aux participants d'indiquer s'ils avaient acquis pendant leur votre participation au projet d'autres compétences que les compétences informatiques déjà mentionnées, qui ont été utiles pour la recherche d'un emploi. Environ les deux tiers ont indiqué qu'ils avaient acquis de telles compétences. Le tableau ci-dessous indique en détail leurs réponses.

<b>Tableau 11 - En plus des compétences informatiques déjà mentionnées, avez-vous acquis d'autres compétences pendant votre participation au projet qui ont été utiles pour la recherche d'un emploi? (n=575)</b>		
	<b>n</b>	<b>%</b>
Travail d'équipe	199	35 %
Gestion de projet	121	21 %
Recherche	89	16 %
Gestion du temps	79	14 %
Communications d'affaires	60	10 %
Relations publiques	46	8 %
Compétences en rédaction, révision	37	6 %
Compétences interpersonnelles	32	6 %
Compétences en entrevues	24	4 %
Compétences en informatique	24	4 %
Autre	20	4 %
Aucune autre compétence	176	31 %
NSP/PDR	6	1 %
Total	575	100 %
Note : Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse. La somme des totaux peut être supérieure à 100 %.		
Source : (Sondage auprès des participants, Q12C)		

Plus du tiers des participants (35 %) ont mentionné le travail d'équipe et le cinquième (21 %), les compétences en gestion de projet.

Presque tous les jeunes participants interrogés (94 %) ont dit que l'expérience vécue grâce au projet répondait à leurs besoins ou

excédait ceux-ci. Environ le cinquième ont indiqué qu'ils avaient lancé une entreprise dans le secteur du multimédia ou des technologies de l'information (14 %) ou qu'ils avaient l'intention de le faire (5 %) par suite de leur participation au programme les CNC.

On a demandé aux entrepreneurs d'indiquer le nombre d'étudiants à leur service qui avaient participé à un ou des projets du programme les CNC qu'ils avaient entrepris. On leur a également demandé d'indiquer le nombre d'heures consacrées par les étudiants aux projets. Comme un grand nombre des étudiants étaient au service de quelques répondants, le nombre médian plutôt que le nombre moyen d'étudiants et d'heures consacrées est indiqué, car un petit nombre de valeurs très élevées a tendance à gonfler la moyenne. Le nombre médian d'étudiants par entrepreneur était de cinq (moyenne de 8,4). Les trois genres d'étudiants (niveau universitaire, niveau collégial et niveau secondaire) semblent être représentés parmi les étudiants engagés par les entrepreneurs. Ces entrepreneurs ont engagé 166 étudiants de niveau collégial général ou professionnel pour des projets du programme les CNC, 150 étudiants d'université et 102 étudiants de niveau secondaire. Le nombre total d'heures consacrées par les étudiants aux projets du programme les CNC était une médiane de 1 850 heures (moyenne de 3 329) par entrepreneur. Toutefois, environ les deux cinquièmes des répondants (39 %) n'ont pas répondu à cette question. Nous avons posé ces questions aux entrepreneurs en raison de la difficulté de recueillir des données de suivi auprès des étudiants.

Les entrepreneurs ont déclaré des renseignements semblables à ceux des jeunes participants après la fin d'un projet du programme les CNC. Ces conclusions sont résumées ci-dessous dans la mesure où les entrepreneurs connaissaient ces renseignements.

- ▶ Près de la moitié des entrepreneurs sondés (46 %) ont indiqué qu'ils avaient engagé au moins un jeune participant après la fin d'un projet du programme les CNC, la moyenne étant d'environ deux jeunes engagés par entrepreneur.

- ▶ Un peu plus du quart (27 %) des entrepreneurs sondés ont indiqué que les jeunes participants avaient lancé une nouvelle entreprise.
  
- ▶ La majorité des entrepreneurs (61 %) ont indiqué que les jeunes participants avaient trouvé du travail dans une autre organisation, et la moyenne était de trois participants par entrepreneur.
  
- ▶ Plus de la moitié des entrepreneurs (58 %) ont indiqué que les participants étaient retournés à l'école, la moyenne étant de quatre participants par entrepreneur.

On a demandé aux entrepreneurs d'évaluer l'utilité du programme les CNC pour ce qui est d'offrir aux jeunes des compétences en informatique et de promouvoir le multimédia et les technologies de l'information auprès des jeunes. Plus des deux tiers ont indiqué que le programme les CNC était « *très utile* » dans ces domaines. Environ les deux tiers (64 %) des entrepreneurs ont également indiqué que le programme les CNC était « *très utile* » ou « *quelque peu utile* » pour le recrutement de nouveaux employés.

On a aussi demandé aux gardiens de documents d'évaluer l'utilité du programme les CNC pour ce qui est d'offrir aux jeunes des compétences en informatique et de promouvoir le multimédia et les technologies de l'information auprès des jeunes. Tout comme les entrepreneurs, plus des deux tiers des gardiens de documents ont indiqué que le programme les CNC était « *très utile* » dans ces domaines. Plus de la moitié (52 %) des gardiens de documents ont également dit que le programme les CNC était « *très utile* » ou « *quelque peu utile* » pour le recrutement de nouveaux employés.

### **4.3.3 Autres avantages**

***Comment le programme a-t-il influé sur les systèmes d'éducation (c.-à-d. les ministères provinciaux et les conseils scolaires)?***

Les répondants clés ont dit que le programme avait un effet, même s'il était indirect. Un répondant clé a fait remarquer que le programme les CNC a permis de faire participer le gouvernement de la C.-B. *malgré les relations distantes de celui-ci avec le gouvernement fédéral*. Un autre a indiqué que le programme d'éducation de la province s'inspirait en partie des collections.

On a demandé aux entrepreneurs et aux gardiens de documents d'évaluer le programme les CNC en fonction de son utilité pour la *production de nouveau matériel numérique* et la *conservation du patrimoine culturel et historique*. Dans ces deux cas, plus des trois quarts des entrepreneurs et des gardiens de documents (pourcentage allant de 76 % à 81 %) considéraient le programme les CNC comme *très utile*.

#### **4.3.4 Importance des collections**

Les lignes directrices du site Web des CNC indiquant les exigences en matière de sujet et de projets mentionnent les éléments suivants en ce qui concerne l'importance de la collection à numériser.

- ▶ Les documents à numériser doivent revêtir un intérêt local, régional ou national important et pouvoir être présentés sur le Web au site du programme les CNC.
- ▶ Le matériel doit être organisé pour permettre au public cible de naviguer facilement dans le site.
- ▶ Les aspects de présentation et de multimédia doivent permettre au produit de bien fonctionner.
- ▶ Les candidats ayant les qualifications nécessaires sont invités à créer du matériel d'enseignement et d'apprentissage dans le cadre de leur projet. Ces ressources pourront être consultées au moyen du site Web des CNC.

---

Les principales vedettes-matières des collections du site Web des CNC sont les suivantes :

Affaires, sciences et technologie  
Beaux-arts  
Les peuples autochtones  
Géographie  
Gouvernement  
Histoire  
    Le Canada en temps de guerre  
    Histoire du Canada  
    Lieux et histoire générale du Canada  
Travail  
Littérature  
Sciences sociales  
Les femmes

---

Pour que les candidats présentent des propositions bien conçues de collections à numériser, le site Web des CNC donne des exemples de propositions efficaces. Les propositions ayant reçu les cotes les plus élevées sont affichées sur le site Web des CNC en vue de servir de référence en matière de présentation et de style. Voici un échantillon de propositions ayant reçu une cote élevée :

- ▶ The Shark Group: *Barkerville Web site*
  
- ▶ Whitelands Studio: *The Potato: Then and Now*
  
- ▶ Provincial Archives of Newfoundland Labrador: *The Newfoundland Salt Fisheries: A Digital Exhibit Web site*
  
- ▶ Galactics: *Adventures in Science and Technology*

- ▶ Ukrainian Cultural and Educational Centre: *Harvest of Dreams: A Celebration of the Centennial of Ukrainians in Canada*

***À votre avis, pourquoi les collections numérisées sur le patrimoine sont-elles importantes ou utiles?***

Les répondants clés ont mentionné que les collections sont utiles du point de vue de la promotion du patrimoine canadien et de la création d'un contenu canadien de qualité dans Internet. Les répondants ont mentionné que le contenu rappelle aux visiteurs l'histoire et l'origine du Canada et crée un sentiment d'identité nationale et de conscience de soi.

Les répondants clés ont également indiqué que les collections sont utiles en tant qu'outil d'apprentissage, étant donné qu'elles sont de plus en plus utilisées dans les écoles. De plus, deux répondants ont mentionné que de petites entreprises de TI bénéficient du projet.

Un répondant clé a indiqué que plus de 500 collections ont été numérisées. Selon une compilation récente, le site Web des CNN compte 442 collections en ligne.

## **4.4 Leçons retenues**

### **4.4.1 Points forts**

On a demandé aux répondants clés quels étaient les points forts du programme les CNC. Voici leurs réponses :

- ▶ il y a relativement peu de paperasserie; le processus des propositions est simplifié;
- ▶ il offre des possibilités de formation et un bon contenu;
- ▶ il favorise la culture canadienne;
- ▶ il crée des relations professionnelles;
- ▶ le personnel du programme les CNC apporte son aide.

Un répondant clé a résumé ainsi les points forts du programme les CNC :

*Le programme les CNC est une initiative sans pareille permettant de diffuser le contenu en ligne, de numériser le patrimoine et de le faire connaître grâce à Internet et d'aider à former des stagiaires et à leur faire mieux comprendre le pays. Le programme les CNC est un programme ouvert qui permet à de petits groupes de participer et de faire numériser leur contenu pour le diffuser en ligne. Il marie la technologie et le contenu pour en faire un produit accessible.*

On a demandé aux gardiens de documents quel était, à leur avis, l'élément positif le plus important du programme les CNC. La plupart ont mentionné les possibilités de formation des jeunes (36 %) ou permettre un accès plus grand à l'histoire du Canada en ligne (36 %). Le tableau ci-dessous présente les réponses détaillées.

	n	%
Possibilités de formation des jeunes	15	36 %
Diffuser l'histoire en ligne/faciliter l'accès la l'histoire du Canada	15	36 %
Conservation des archives et artéfacts culturels ou historiques	5	12 %
Soutien financier : Soutien ou aide pour l'entreprise	5	12 %
Soutien technique : ressources, aide	4	10 %

*Évaluation du programme les Collections numérisées du Canada*

---

Autres éléments positifs	8	19 %
NSP/PDR	4	10 %
Total	42	100 %

Note : Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse. La somme des totaux peut être supérieure à 100 %.

Source : (Sondage auprès des gardiens de documents, Q13)

#### **4.4.2 Points faibles**

Les répondants clés ont également fait état des points faibles du programme :

- ▶ Les tracasseries administratives comme la structure de paiement et les accords de contribution;
- ▶ la bureaucratie, lorsqu'il faut apporter des modifications aux conditions des contrats du projet;
- ▶ l'éventail des collections est trop restreint; il faudrait financer une gamme plus étendue de collections;
- ▶ le financement est retardé ou il n'est pas effectué au moment opportun;
- ▶ les niveaux des salaires et de financement sont trop bas, en particulier dans le cas des petites organisations, car il faut un soutien supplémentaire afin de surveiller le projet; pour bien des répondants, les niveaux actuels de dotation en personnel sont insuffisants pour cette tâche, ce qui réduit la participation de ces groupes;
- ▶ les entrepreneurs exploitent le programme à leur propre avantage.

Les citations suivantes des répondants clés font ressortir les points faibles susmentionnés.

*La structure de paiement et les accords de contribution sont un cauchemar. Il s'agit (la bureaucratie) d'un fardeau pour ceux qui participent au programme.*

*Les jeunes qui participent aux projets ne disposent pas d'assez de temps. Les salaires horaires sont trop bas actuellement pour ce que les jeunes font. Les budgets de 25 000 \$ ou moins ne suffisent pas pour certains projets.*

*La bureaucratie légaliste et la diminution apparente de la qualité du contenu attribuable aux entrepreneurs qui n'exploitent le programme qu'à leur propre avantage.*

On a demandé aux entrepreneurs à quel point le manque de ressources financières constituait un obstacle à l'expansion de leurs activités commerciales. La plupart (87 %) ont dit qu'il s'agissait d'un obstacle assez ou très important à l'expansion de leurs activités.

On a également demandé aux entrepreneurs si le manque de bons candidats (étudiants) ou le manque de capacité interne de formation des employés constituaient un obstacle à l'expansion de leurs activités commerciales. Un peu plus de la moitié ont indiqué qu'il ne s'agissait pas d'obstacles importants à l'expansion de leurs activités commerciales. Pour la majorité des entrepreneurs sondés, obtenir des étudiants et les former n'est pas un obstacle à l'expansion de leurs activités commerciales.

On a demandé aux gardiens de documents d'indiquer quel était l'élément négatif le plus important du programme les CNC. Les réponses les plus fréquentes étaient les lignes directrices en matière de financement, les réponses les plus fréquentes étaient les lignes directrices en matière de financement, les exigences par heure et les contraintes budgétaires (29 %) et la bureaucratie, la paperasserie, l'administration des projets et les rapports (19 %). Le tableau ci-dessous indique leurs réponses détaillées.

**Tableau 13 - Quel est l'élément négatif le plus important du programme les CNC? (n=42)**

	n	%
Lignes directrices en matière de financement : exigences par heure et contraintes budgétaires	12	29 %
Bureaucratie/travaux d'écriture/administration/rapports	8	19 %
Aucune mise à jour/projets abandonnés/manque de suivi	4	10 %
Problèmes du site Web	3	7 %
Difficulté d'avoir accès aux fonds : aucun financement des nouvelles collections	1	2 %
Autres éléments négatifs	4	10 %
Rien	2	5 %
NSP/PDR	10	24 %
Total	42	100 %

Note : Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse. La somme des totaux peut être supérieure à 100 %.

Source : (Sondage auprès des gardiens de documents, Q14)

***De quelles façons le programme les CNC s'est-il adapté à l'évolution de la technologie ainsi qu'aux besoins des gardiens de documents, des entrepreneurs et des jeunes?***

Certains répondants clés ont dit que le rythme rapide des changements survenus ces dernières années avait rendu les choses plus difficiles. L'un d'eux a indiqué que certaines innovations, comme les cybersalons, n'étaient pas disponibles en raison de ressources limitées. Quelques autres ont profité de cette question pour critiquer les accords de contribution et ils ont fait état de la complexité et des retards qu'ils causent.

#### **4.4.3 Améliorations**

Les répondants clés ont formulé les suggestions suivantes pour améliorer le programme les CNC, dont bon nombre visaient à corriger les points faibles mentionnés à la section précédente.

- ▶ Il faudrait accroître le financement afin d'améliorer les projets actuels, d'augmenter les salaires et de faire plus de promotion.
- ▶ Réduire la paperasserie et la bureaucratie.
- ▶ Il faudrait mieux surveiller la qualité du contenu, en particulier lors du processus de sélection des propositions.
- ▶ Le programme devrait viser des groupes de jeune en particulier, comme ceux qui sont handicapés, et les jeunes des grandes villes.
- ▶ Il faut fixer de nouveaux objectifs au programme ou le faire porter sur de nouveaux domaines (comme la numérisation des collections d'entreprises ou de collectivités).

On a demandé aux entrepreneurs s'ils aimeraient qu'on apporte des modifications ou qu'on fasse les choses différemment pour améliorer le programme les CNC. Un peu plus du tiers (37 %) ont suggéré des améliorations susceptibles d'être apportées, par exemple *un financement plus accessible pour le matériel informatique et les logiciels, de meilleures lignes directrices, une meilleure gestion et un meilleur suivi du projet et une prolongation des délais ou des périodes consacrées aux projets.*

On a également demandé aux gardiens de documents s'ils aimeraient qu'on apporte des modifications ou qu'on fasse les choses différemment pour améliorer le programme les CNC. Plus de la moitié (57 %) des gardiens de documents ont suggéré des améliorations. Les améliorations mentionnées le plus souvent étaient des *changements aux lignes directrices en matière de financement ou*

*de fonctionnement (33 %) et le financement accru ou l'accès accru au financement et l'élargissement des dépenses admissibles (21 %). Plusieurs répondants ont indiqué moins de rapports/moins de paperasserie/moins de règles et d'exigences (17 %), un processus d'approbation des projets plus rapide (13 %) et une amélioration plus facile du contenu ou une mise à jour plus facile des collections en ligne actuelles (13 %).*

On a demandé aux jeunes participants s'ils aimeraient qu'on apporte des modifications au programme les CNC d'après leurs expériences. La plupart (62 %) ont dit qu'il n'y avait aucun besoin d'amélioration au programme. Parmi les suggestions formulées, les plus fréquentes étaient une *gestion et une supervision de meilleure qualité, plus de publicité concernant le site Web des collections et de meilleures communications.*

#### **4.4.4 Rapport coût-efficacité**

*À votre avis, quelles sont les caractéristiques d'un projet couronné de succès dans le cadre du programme les CNC, le succès étant défini comme ...*

On a demandé aux répondants clés de définir les caractéristiques d'un projet couronné de succès au moyen des critères suivants :

*Rapport coût-efficacité* : Selon les répondants clés, un projet efficace en termes de coûts devrait offrir un bon rendement du capital investi et un contrôle de la qualité satisfaisant. De plus, il devrait se terminer à temps, et les gardiens des documents devraient être satisfaits du produit final.

*Genre de projet* : Les répondants estimaient généralement que les projets devraient être bien planifiés et bien présentés pour être couronnés de succès. Un répondant a également mentionné que les projets ne devraient pas porter sur des questions controversées ou des domaines où les faits sont obscurs ou contestés.

*Genre d'étudiant* : Les compétences comptaient le plus pour les répondants, les compétences techniques (en particulier la création de sites Web) et les compétences en rédaction arrivant en tête de liste. Les répondants recherchaient également une attitude positive, une forte motivation de la part des étudiants et un intérêt à l'égard du sujet.

*Genre d'entrepreneur* : Parmi ceux qui ont pu répondre à cette question, la plupart cherchaient un ou deux entrepreneurs d'expérience désireux de prendre un engagement à l'égard du projet. La capacité de traiter efficacement avec les gens et les compétences étaient également considérées comme souhaitables.

On a demandé aux entrepreneurs de fournir des renseignements de base sur leur organisation. Voici le résumé de leurs conclusions :

- ▶ Lorsqu'ils ont défini l'étendue de leurs activités commerciales, la majorité (58 %) des entrepreneurs ont mentionné la conception de sites Web et près de la moitié (46 %) ont également fait état de la formation ou des activités éducatives.
  
- ▶ Le nombre d'employés de chacune des organisations de l'échantillon variait considérablement; 51 % ont indiqué qu'elles comptaient 10 employés ou moins et 42 % ont répondu qu'elles avaient plus de 20 employés.
  
- ▶ En moyenne, les entrepreneurs oeuvraient dans le domaine des technologies de l'information depuis 13 ans, participaient au programme les CNC depuis deux ans et tiraient environ le tiers (37 %) de leurs recettes générales de contrats conclus dans le secteur du multimédia et des technologies de l'information.

On a également demandé aux gardiens de documents de fournir des renseignements de base sur leur organisation. En moyenne, leurs organisations ont eu recours aux technologies de l'information, par exemple, pour la conversion d'archives de papier en médias électroniques pour un site Web ou un CD-Rom au cours des cinq dernières années. En raison de la petite taille de l'échantillon pour les questions concernant le nombre d'entrepreneurs de projets culturels et historiques entrepris et la proportion financés par le programme les CNC entre 1996 et 2001, aucune autre analyse statistiquement significative n'est possible.

## 5.0 Conclusion

Dans l'ensemble, d'après les renseignements recueillis et analysés dans les sections précédentes, il est possible de tirer les conclusions qui suivent.

Les participants au programme les CNC en sont généralement satisfaits comme en témoigne le fait que la plupart des entrepreneurs et gardiens de documents (86 %) ont attribué la cote « bon » ou « excellent » au programme et presque tous les jeunes participants (94 %) ont dit que les projets auxquels ils avaient participé dans le cadre du programme les CNC répondait à leurs attentes ou dépassait celles-ci. Les répondants clés ont mentionné que le programme les CNC ne sert pas seulement à former les jeunes et à leur faire acquérir des compétences professionnelles et des compétences en affaires utiles, mais qu'il fait aussi la promotion du patrimoine canadien et crée un contenu historique de qualité pour Internet.

En général, les entrepreneurs et les gardiens de documents étaient satisfaits du processus des propositions même si nombre d'entre eux ont exprimé leurs préoccupations au sujet des accords de contribution qu'ils jugeaient trop bureaucratiques. Bon nombre ont suggéré d'apporter des modifications aux accords de financement afin qu'il soit plus facile pour les entrepreneurs de couvrir les autres dépenses comme le matériel, les logiciels ou l'entretien et la mise à jour d'un site Web ou de favoriser des méthodes de paiement plus rapides. La plupart des entrepreneurs (87 %) ont répondu que le manque de ressources financières était un obstacle *assez ou très important* à l'expansion de leurs activités commerciales.

Les répondants clés et les jeunes participants ont dit qu'il serait possible d'améliorer la promotion et la publicité des collections en ligne parrainées par le programme les CNC. Ils jugeaient qu'il fallait le faire pour sensibiliser davantage le public, les établissements d'enseignement et d'autres organisations aux collections en ligne et utiliser celles-ci comme ressource.

Parmi les entrepreneurs qui projetaient d'entreprendre d'autres projets dans le secteur du multimédia au cours des 12 mois suivants, la moitié ont dit qu'ils le feraient sans le soutien du programme les CNC. De plus, 40 % des entrepreneurs ont dit qu'ils s'attendaient à ce que l'accroissement des activités dans le secteur du multimédia soit à long terme même sans le soutien continu du programme les CNC. Cependant, une grande partie (37 %) ne savaient pas avec certitude si tel serait le cas.

Environ la moitié des entrepreneurs sondés ont indiqué qu'ils avaient engagé au moins un jeune participant après la fin du projet financé par le programme les CNC. Plus de 60 % des entrepreneurs ont également indiqué que les participants avaient trouvé du travail dans d'autres organisations après la fin du projet. Un peu plus de la moitié des participants interviewés (54 %) pour la présente évaluation ont indiqué qu'ils travaillaient actuellement ou qu'ils travaillaient et poursuivaient leurs études.

Les caractéristiques des projets présentant le meilleur rapport coût-efficacité du programme les CNC étaient les suivantes :

- ▶ solides planification et conceptualisation dès le début;
- ▶ renseignements ayant fait l'objet de recherches précises;
- ▶ gestion par un entrepreneur chevronné;
- ▶ contribution de jeunes participants hautement spécialisés dans la création de sites Web, très motivés, et qui ont une attitude positive et un vif intérêt à l'égard du sujet.

Dans l'ensemble, la plupart des personnes sondées croient qu'il s'agit d'un programme avantageux qui permet aux jeunes de travailler et d'acquérir une expérience qu'ils n'auraient pas pu obtenir ailleurs. De plus, la conservation et la diffusion du contenu historique canadien des petites collections locales qui seraient méconnues autrement étaient considérées comme une contribution valable du programme les CNC.

## **6.0 Recommandations**

Au dire de tous, le programme les CNC offre un service unique et important à tous les groupes suivants :

- ▶ Les jeunes qui ont reçu une formation dans le secteur du multimédia et de la documentation d'archives culturelles et historiques importantes, qui ont mis davantage l'accent sur leur carrière et, dans le cas de certains, qui ont acquis des connaissances sur les pratiques commerciales.
  
- ▶ Les propriétaires/gardiens de collections historiques importantes qui ont pu accroître l'exposition de ces collections.
  
- ▶ Les entrepreneurs du secteur du multimédia qui ont acquis une expérience supplémentaire et qui ont profité de l'expansion de leurs activités et qui ont découvert (jusqu'à un certain point) de nouveaux employés éventuels.
  
- ▶ Le public canadien, y compris les étudiants, qui ont bénéficié d'une ressource éducative et culturelle.

Le programme les CNC a réussi à atteindre ses objectifs. Il existe maintenant quelque 500 sites Web, dont la plupart contiennent un bon contenu à un niveau de qualité acceptable (sur le plan de la conception du site Web et de la résolution de l'image). Cependant, outre la création de contenu, la contribution peut-être la plus importante du programme les CNC a été de servir à démontrer le potentiel de numérisation du contenu culturel et historique.

Le succès antérieur ne veut pas nécessairement dire qu'il faut maintenir n'importe quelle initiative ou même qu'il faut la

poursuivre sous sa forme actuelle. Les recommandations qui suivent résultent des facteurs de base à prendre en considération.

<b>Facteurs de base à prendre en considération</b>	A. Est-ce qu'Industrie Canada est l'endroit qui convient pour la conservation du patrimoine culturel et historique du Canada?
	B. Y a-t-il des changements à apporter à l'administration du processus de financement dont bénéficierait le programme, quel que soit l'endroit où il est situé?
	C. Quels sont les défis techniques à relever pour les collections actuelles et futures?

La prise en considération de chacun de ces thèmes amène à formuler plusieurs observations et recommandations qu'Industrie Canada pourrait vouloir examiner.

À l'origine, le programme les CNC était un projet qui visait à atteindre les objectifs de la Stratégie emploi jeunesse et à appuyer le lancement et la consolidation de petites entreprises. La numérisation du contenu canadien était un thème fortuit, car des organismes et des institutions qui ont répondu avec enthousiasme possédaient un vaste contenu. Cela a permis de produire un important portefeuille de collections sur le site Web, dont le contenu et la présentation de certaines sont de toute évidence excellents, ceux de la plupart, raisonnables, et seulement quelques-unes, décevants.

De plus, le fait que le financement des projets était très modeste, d'où la possibilité d'entreprendre de nombreux projets, a été un élément important du succès du programme. L'énergie et l'enthousiasme des étudiants revêtaient également de l'importance pour le succès des projets.

## Recommandation

### 1. Le programme les CNC doit être conservé.

Ceux qui ont participé au programme les CNC en sont généralement satisfaits comme en témoigne le fait que la plupart des entrepreneurs

et gardiens de documents (86 %) ont attribué la cote « bon » ou « excellent » au programme et presque tous les jeunes participants (94 %) ont dit que le projet auquel ils avaient participé dans le cadre du programme les CNC répondait à leurs attentes ou dépassait celles-ci. Les répondants clés ont mentionné que le programme les CNC ne sert pas seulement à former les jeunes et à leur faire acquérir des compétences professionnelles et en affaires utiles, mais qu'il fait aussi la promotion du patrimoine canadien et crée un contenu historique de qualité pour Internet.

**Recommandation**

**2. Il faut envisager deux options pour l'élargissement du programme les CNC:**

- ▶ **transférer celui-ci aux ministères ou organismes qui s'occupent plus directement de culture;**
- ▶ **étendre la participation des ministères, des organismes et même des organisations privées pour élargir la gamme des collections.**

Cependant, comme de nombreuses collections d'archives ont été numérisées, le rendement pourrait être décroissant. Les collections importantes qui restent sont probablement plus volumineuses et, en un sens, plus substantielles. Pour les numériser, il se pourrait qu'il faille plus de ressources durables que celles qui peuvent être pendant la courte période dont disposent les participants au programme les CNC.

À l'heure actuelle, il existe des processus officiels de révision ou de contrôle de la qualité, et les gardiens de documents actuels semblent avoir été capables de maintenir le contrôle de la qualité. Toutefois dans le cas des collections plus volumineuses ou importantes, il se pourrait qu'un contrôle officiel de la rédaction s'impose.

**Recommandation**

**3. Industrie Canada ou un autre ministère ou organisme fédéral devrait maintenir le « portail » pour toutes les collections. Cela ne devrait pas empêcher les liens vers d'autres sites d'augmenter l'accès aux collections.**

Si le programme en vient à élargir sa gamme de collections en raison de la participation d'un plus grand nombre d'organisations ou s'il est transféré à divers organismes, il faudrait alors s'assurer que les

collections actuelles ne soient pas « perdues ». Il y a un danger de créer une initiative diffuse sans normes et une importante dispersion.

**Recommandation**

**4. Industrie Canada ou le autre organisme responsable des CNC devra affecter des ressources pour maintenir et améliorer les sites populaires de qualité supérieure.**

Plusieurs observateurs ont fait remarquer que les budgets limités disponibles ont créé un plafond ou « plafonné » la résolution des collections. Cela a limité leur utilisation pour l'éducation du public et les renseignements généraux et a empêché leur utilisation dans l'industrie ou leur usage professionnel. Par ailleurs, les progrès technologiques dans le secteur du multimédia peuvent créer une situation où les anciennes collections peuvent sembler périmées; à l'avenir, elles pourraient devenir moins accessibles à mesure que des technologies de consultation plus nouvelles deviendront courantes.

**Recommandation**

**5. Il faudrait envisager d'accorder une indemnité de soutien de la gestion aux petites organisations ayant des collections admissibles. Il faudrait s'assurer de réserver cette indemnité aux petites organisations communautaires ou sans but lucratif.**

Selon une plainte formulée à de multiples reprises, le processus d'appel de propositions est bureaucratique. En outre, dans le cas des petites organisations, en raison du coût de la rédaction de la proposition et de gestion du processus, il faut ajouter des ressources en personnel. Les modalités du programme ne permettent pas d'aider les organisations à engager du personnel supplémentaire de soutien de la gestion. D'après quelques répondants, cela empêche certaines organisations disposant de bonnes collections de participer au programme.

**Recommandation**

**6. Le ministère responsable des CNC à long terme devra accroître les efforts de publicité des CNC, dans le but de faire connaître davantage les gardiens de documents et leurs collections et susciter l'intérêt du public à l'égard des collections en tant que ressources d'éducation et d'information.**

Plusieurs répondants clés ont fait remarquer que le programme les CNC n'est pas bien connu, en particulier la façon dont il pourrait servir le marché de l'éducation.

**Recommandation**

**7. Industrie Canada doit établir une stratégie de tenue à jour permanente des collections.**

Il est important de tenir à jour les sites Web à mesure que la technologie évolue. Avec le temps, d'excellents sites Web pourraient devenir désuets à mesure que de nouvelles techniques Internet deviendront disponibles. Cela pourrait compromettre l'investissement dans les collections numérisées.